



BENEFICIER D'OFFRES DE SERVICES ET SE TENIR INFORMÉ DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Les membres peuvent bénéficier des offres de services destinées aux entreprises qui s'implantent. Ainsi, le profil économique de Bordeaux et de la Gironde est à leur disposition, possibilité de publier des offres d'emploi sur le job board "Job in Bordeaux", accès limité à notre CVThèque..

Un annuaire des membres, actualisé régulièrement, est également disponible en ligne.



PROFITER DE MOMENTS PRIVILÉGIÉS DE NETWORKING

Rencontrer les acteurs du territoire, les entreprises, les élus est un avantage offert à nos membres. Deux moments importants rythment la vie de l'association : son Assemblée générale et le Forum Invest in Bordeaux. Chacun réunit près de 250 personnes. Le reste de l'année est ponctué par des rencontres : "Café Contact", visites d'entreprises...



S'IMPLIQUER DANS LA VIE ECONOMIQUE

Une commission est constituée chaque année pour travailler sur des sujets liés à l'économie et l'attractivité du territoire. Auditions d'experts, débats, ... sont organisés. Un rapport des travaux est présenté au conseil d'administration d'Invest in Bordeaux et à l'ensemble des membres.



AFFIRMER SON ANCRAGE TERRITORIAL

La prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux sont au cœur de la nouvelle feuille de route d'Invest in Bordeaux. Ceci passe par la mise en place d'une nouvelle stratégie, établie en collaboration avec l'ensemble de nos partenaires et de nos membres.

Adhérer à Invest in Bordeaux, c'est devenir acteur de ce mouvement, affirmer son adhésion aux principes de la responsabilité non seulement sociétale et environnementale mais également territoriale, en marquant son ancrage girondin. C'est aussi, pour les entreprises concernées, l'occasion de valoriser votre adhésion dans le cadre de votre DPEF (Déclaration de Performance Extra Financière).

Formulaire de renouvellement d'adhésion à retourner dûment rempli :

par mail : adhesion@investinbx.fr ou par courrier à Invest in Bordeaux - 11 rue Latour - 33000 Bordeaux
ou en remplissant le bulletin en ligne : <https://membres.invest-in-bordeaux.fr/bulletin-dadhesion/>

RAISON SOCIALE :

Effectifs en Gironde :

Secteur d'activité :

Adresse girondine complète :

Nom et prénom du Représentant légal :

Fonction :

☎ : ✉ :



www. :

Nom et prénom du Contact adhérent (si différent) :

Fonction :

☎ : ✉ :

Souhaite adhérer* à Invest in Bordeaux et bénéficier des avantages réservés aux membres.

Je verse à ce titre, la somme de € en règlement de ma cotisation valide jusqu'au 31 décembre 2022.

par chèque bancaire à l'ordre de : Invest in Bordeaux ou

par virement au compte suivant : IBAN - FR76 1333 5003 0108 0850 8468 571

Domiciliation : Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou Charentes - Immeuble Porte de Bordeaux, 12 bd Antoine Gautier 33000 Bordeaux

*toute demande d'adhésion formulée par écrit est soumise au Président qui statue sur cette admission, sauf avis contraire du Conseil d'administration qui en est tenu informé (article 6 des statuts).

Représentant légal

En soumettant ce formulaire, j'accepte de recevoir :

Contact adhérent

oui non

Les invitations pour assister aux événements et webinaires organisés par Invest in Bordeaux

oui non

oui non

Les publications d'Invest in Bordeaux

oui non

oui non

J'autorise Invest in Bordeaux à utiliser et reproduire dans le cadre de ses publications imprimées ou numériques les photographies, vidéos ou captations numériques prises lors des événements associatifs auxquels je serais amené à assister.

oui non

Fait à :

Le : .. / .. /

Signature :

Montant des cotisations 2022 (selon effectifs en Gironde)

Collège "Entreprises"

TPE < à 5 salariés. 150€

PME/Grands groupes

- De 1 à 49 salariés 360€
- De 50 à 99 salariés 840€
- De 100 à 199 salariés 1 200€
- De 200 à 499 salariés 1 600€
- De 500 à 599 salariés 1 900€
- De 600 à 699 salariés 2 250€
- De 700 à 799 salariés 2 550€
- De 800 à 999 salariés 3 500€
- De 1000 à 1399 salariés 3 700€
- De 1400 à 1799 salariés 4 250€
- Plus de 1800 salariés 5 000€

Organismes bancaires 1 600€

2ème établissement d'un groupe déjà adhérent 1 000€

Agences spécialisées en immobilier d'entreprise 1 000€

Collège "Partenaires socio-économiques"

- Associations et organismes locaux de développement économique, pôles technologiques 762€
- Syndicats et associations professionnelles 762€

Collège "Collectivités locales, établissements publics"

- Membres financeurs 76 225€
- Etablissements publics 7 622€
- EPCI hors Métropole 10 cts/hab.